

DCM N° 2023-01/006

Séance du 16 janvier 2023

Le conseil municipal dûment convoqué le 16 janvier 2023 à 18h30, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 12 janvier 2023	La liste des délibérations affichée et publiée le 19/01/2023
Nombre de conseillers en exercice : 13	Acte publié et reçu par le contrôle de légalité : 20/01/2023

PRESENTS : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DEMONT PRENAT Sylvie, DIAS Edouard, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule, LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (**13 présents**)

ABSENT(S) Excusé(s) : néant

POUVOIRS en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT,
Ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom : néant

Secrétaire de séance : Madame CRETIN Bérengère désignée conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

OBJET : *Décision Modificative n°5 au budget primitif communal 2022 – Intégration comptable de l'opération SIDEC 2020 « Renforcement poste MALARCHIE »*

Afin d'intégrer budgétairement l'opération SIDEC N°2035009 de 2020 dans le budget communal de l'exercice 2022, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires au chapitre 041 « Opérations patrimoniales » en recette et en dépense de la section d'investissement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DI 16878 – 041 Emprunts – Autres organismes et particuliers	+ 11 634 €
DI 21538 – 041 Autres réseaux	+ 42 935 €

	+ 54 569 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RI 238 – 041 Emprunts – Avance versées sur cm des d'immo corporelles	+ 16 627 €
RI 13258 – 041 Subventions – Autres groupements	+ 7 141 €
RI 21534 – 041 Réseaux d'électrification	+ 19 167 €
RI 2315 – 041 Installations, matériel et outillage technique	+ 11 634 €

	+ 54 569 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Mme THEVENIN Hélène *

